

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2010

Présents : Mmes Leclercq, Dubois, Neyrynck, Ogiez, Peyronie,
Mrs Demersseman, Dupré, Chivoret, Roland, Gaudré, Dusausoy, Fabre, Lacherez, Plichon

Excusé : Mr Moerman (a donné pouvoir à Mr Demersseman)

Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les membres du conseil municipal présents.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques à formuler sur ce compte-rendu du conseil du 18 janvier 2010.

Mme Ogiez souhaite que, page 5, son intervention à la question de l'augmentation du COS des terrains des 3 résidences soit rédigée comme suit : « *Madame Judith Ogiez ne voit pas l'intérêt de voter l'augmentation du COS puisque c'est une loi et elle a le sentiment que le projet des 3 résidences avait été trop vite.* »

Avec les remarques de Mme Ogiez, le compte rendu du 18 janvier 2010 est adopté.

Alain Dusausoy, est désigné secrétaire de séance

DELEGATION FINANCES

Préparation du Budget

Jean Michel GAUDRE remet en séance des tableaux sur des éléments chiffrés de dépenses et recettes de fonctionnement pour la prochaine réunion de commission des finances. Il remet aussi une étude de DEXIA sur plusieurs années. Etude très intéressante.

Sur la taxe professionnelle, on ne sait pas encore grand-chose. 2010 sera identique à 2009 – 876.000€ soit 51.2% du budget de fonctionnement.

Monsieur le Maire commente un document présenté à chaque conseiller.
Les recettes sont confortables, les dépenses maîtrisées.

Restauration du Géant

La proposition de restauration est faite pour participation à la route du Louvre.
Le Géant a été créé par une association en 1981, il a été remis à la municipalité en 2006.

Une demande a été formulée à des spécialistes sans grand succès. Une seule personne s'est montrée intéressée. Il faut prévoir 15 jours de travail et une dépense de 9.800€ plus TVA 5,5%.

Stéphane Roland précise qu'il faut faire ces réparations sinon on n'aura plus de Géant. Il faut aussi un Géant qui peut être transporté.

Le conseil municipal, après discussion, propose de rechercher d'autres entreprises.

Panneau d'informations lumineux

Nous sommes dans l'attente de l'accord du Conseil Général. Jean Michel Gaudré a demandé à Dany Wattebled, Conseiller Général, de voir où en était le dossier. Ce dernier a confirmé que l'on pouvait passer commande.

DELEGATION ANIMATION JEUNESSE

Tarifs vacances d'été des ados

Un séjour est prévu pour les 12/17 ans en Corse, près de Bonifacio, du 4 au 18 juillet – le coût sera de 1005€. Le transport s'effectuera en bus et la traversée en bateau. Pour le coefficient moyen de ressources, le coût serait de 50% pour les Noyellois.

Tarifs Séjour Corse :

Prix du séjour 1005 €

QF de 0 à 485 €	A	400 €
QF de 486 à 609 €	B	450 €
QF de 610 à 761 €	C	500 €
QF de 762 à 990 €	D	550 €
QF + de 991 €	E	600 €

Tarif extérieur : 1005 €

Adopté

Feu d'artifice

3 propositions 3.900 € TTC Vanstavel
 4.000 € TTC Société Prevost
 3.300 € TTC Les Fontaines dansantes

La proposition Vanstavel est adoptée

DELEGATION CULTURE ET ECOLE

Marc Dupré indique que pour la route du Louvre, la municipalité avait fait appel à volontaires. 2 Noyellois se sont inscrits en mairie. A la réunion de préparation, il y avait 7 personnes dont 6 présidents d'association.

Concert Eglise du 20 mars

Il y a 140 places assises. Le concert est gratuit, mais il faudra s'inscrire préalablement. Pour cette manifestation, un budget de :

600€ pour Crescendo
600€ pour le quintette de Musique est prévu.
Adopté

Voyage culturel

Sortie prévue le 9 Mai à Coucy le Château et Laon. L'entreprise la mieux disante est Lapage Phlypo. La participation des Noyellois serait de 15€, 10€ pour les enfants de plus de 10 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Une semaine avant le départ, l'inscription pour les extérieurs sera possible.
Adopté

Principe d'acquisition d'une œuvre d'art

L'idée a été lancée, il y a un an. Une première réflexion porte sur une statue en bronze à taille humaine sur un thème à définir. Elle pourrait être installée soit dans la cour de la Mairie, derrière l'Eglise ou sur le terrain de jeux. Ceci reste bien entendu à examiner. Le coût serait de 40.000 à 50.000€

Yveline Peyronie, relève que le bronze est onéreux. N'est-il pas possible d'envisager un matériau moins cher ?

Monsieur le Maire indique que cette statue doit résister dans le temps. Cette œuvre d'art pourrait être fabriquée à Noyelles.

Yveline Peyronie demande s'il ne faut pas mettre en concurrence. La perception questionnée a apporté une réponse négative. Un concours ne pourrait-il pas être prévu ?

Alain Lacherez propose d'y associer les Noyellois. Enfin, il pourrait être recherché des subventions d'entreprises de la ZI et de la DRAC

La réflexion doit être poursuivie

Projet Ecole

Marc Dupré indique « *l'école a un projet classe de découverte sur le thème du cirque. Toutes les classes primaires du CP au CM2 seraient concernées ; le déplacement se ferait à Stella Plage pour un coup global de 29.000 € environ. Si le Conseil Municipal donne son accord, la dépense serait à imputer sur l'année 2010 car cela se ferait à l'automne. L'achat d'une structure gym (projet acti-gym) est envisagé pour la section maternelle en remplacement du matériel emprunté tous les ans. Coût : 3.900 € environ. Sont également évoqués la poursuite du projet Ecole Numérique Rurale en l'absence du subventionnement espéré et un nouveau tableau pour une classe maternelle.* La commission Ecole et Petite Enfance se réunira pour examiner ces différentes demandes »

Un conseil d'école est prévu le 26 février.

DELEGATION URBANISME ET TRAVAUX

Fleurissement du village pour le printemps

3 devis ont été demandés – 1 seule réponse obtenue –

Pour 2010, le prix obtenu 13.000€ TTC en 2009 – il était de 11.560 € soit + 8% pour la même prestation.

Accord de principe en demandant les raisons d'une telle progression.

Informations diverses

Une réunion de la commission Travaux est prévue le 18 mars 2010.

Deux appels d'offres ont été lancés :

- Pour la tonte des gazons. Le cahier des charges est identique à celui de l'année précédente. La consultation est pour 3 années.
- Pour la réfection du terrain de foot. Les travaux pourraient démarrer le 3 mai et le terrain praticable pour le 15 aout.

QUESTIONS GENERALES

Ordre du jour du séminaire

Prévu le 6 mars, 3 thèmes :

- le CAM
- OLEA
- Les 3 résidences

Marc Dupré souhaite ajouter :

- Réfléchir aux économies d'énergie en faisant d'abord le point et en se fixant ensuite des objectifs de progrès.

Travaux Rue d'Emmerin

LMCU a programmé les travaux Rue d'Emmerin en Avril pour permettre un essai durant deux mois. Des bornes seront collées pour simuler la situation future réelle.

Pour ces travaux, la rue d'Emmerin sera totalement fermée durant deux semaines. Par ailleurs, les travaux sur le CD au niveau d'Emmerin vont démarrer en septembre – octobre.

Convois exceptionnels

Monsieur le Maire souhaite que les convois exceptionnels changent d'itinéraire. Il a été répondu qu'elle doit elle-même proposer un autre cheminement.

QUESTIONS DIVERSES

Secours Haïti

En présence de la délégation locale de la Croix rouge de Lille, l'urne a été ouverte : 1.395€ ont été collectés. Le Conseil Municipal confirme sa décision de doubler cette somme, soit 1.395 € + 1.395€ soit un total de 2.790€.

Dispense d'autorisation de Poursuite

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est saisi par le receveur percepteur pour fixer des seuils minimums pour les poursuites autres que le recouvrement des cantines scolaires.

- Pas de commandement pour une créance inférieure à 20€
- Pas de saisie-vente pour une créance inférieure à 50€

Adopté

Formation Sécurité Aire de Jeux

Une formation proposée par l'APAV le 30 mars pour la sécurité des aires de jeux. Coût 300 €
Monsieur le Maire s'inscrit et demande qui veut également bénéficier de cette formation.

Demande de la Préfecture

Possibilité de s'inscrire sur la liste électorale par internet. Les inscriptions classiques restent possibles. Le Conseil Municipal approuve.

Autres questions

Remerciements de Mme la Présidente de la Médiathèque pour le changement de tapis et le porte-vélos.

Informations Diverses

Monsieur le Maire déclare :

« Je comprends l'inquiétude des riverains de ces 3 projets, bien que notre équipe ait été élue avec, parmi son programme, la création de logements pour personnes seules, âgées ou non et pour jeunes familles. Je peux comprendre l'inquiétude, non seulement je la respecte mais je l'écoute. »

J'ai répondu favorablement aux riverains de l'impasse de Cassignies et les reçoit demain soir. Je les écouterai et leur donnerai tous les apaisements possibles. Le 2 Mars, Cité Jardins présentera son projet à la Commission Travaux, complétée de la Commission Logement. Il est normal qu'ils soient les premiers informés. Je le serai en même temps qu'eux.

Dès le lendemain j'apporterai toutes ces informations aux autres membres du Conseil.

Le conseil au complet se réunira ensuite en séminaire le 6 mars prochain. Je mettrai ce sujet aussi à l'ordre du jour. Nous pourrons apporter des modifications si nous les jugeons utiles.

Tout à l'heure le Conseil définira une date pour la tenue de la réunion publique d'information de la population. Cette réunion, je le répète, sera une présentation du pré-projet. Avant qu'il ne soit présenté au permis de construire, nous écouterons et recueillerons les avis des Noyellois.

D'ores et déjà, je peux dire ceci :

Le village a besoin de garder son dynamisme. Des personnes voient leur maison devenue trop grande à gérer (leurs enfants ont quitté le village, parfois le conjoint est décédé) et elles souhaitent continuer à vivre au village. Des Noyellois veulent rapprocher leurs parents âgés de chez eux, des Noyellois souhaitent revenir au village, des jeunes mamans divorcées souhaitent revenir vivre au village, ... une liste de demandeurs est tenue en mairie en fonction de la date d'arrivée du courrier.

Le Conseil Municipal a pris la position de principe de travailler avec le bailleur Cité Jardins pour les raisons suivantes :

- Cité Jardins est le seul bailleur qui nous achète nos terrains.*
- Les sommes récupérées seront placées et contribueront au budget de la commune.*
- Cité Jardins construira en BBC soit mieux encore que le HQE »*

La date de la réunion publique est fixée au 9 mars 2010 à 19H00 salle Jules Caulier.

Alain Lacherez demande à Michel Demersseman quelle serait la démarche suivie après la réunion publique sur le pré-projet des 3 lotissements. Il répond que les remarques et les demandes des Noyellois seraient prises en compte, intégrées au projet lors d'un travail en commission.

Le projet amendé serait à nouveau présenté aux Noyellois avant vote du CM.

L'ordre du jour, les questions et informations étant épuisés, la séance est levée à 21H50.